Le salon des mariages à l'Hôtel de Ville de Mâcon

CITOYENNETÉ

Mariage et PACS : le dépôt des dossiers s'effectue actuellement sur rendez-vous

Publié le 20 décembre 2021

En raison du contexte sanitaire, **le dépôt des dossiers de mariage et de PACS** se fait dorénavant au guichet de l'Unité Etat Civil, **uniquement sur rendez-vous** .

Pour prendre rendez-vous, contacter le 03 85 39 71 63 aux horaires d'ouverture du service : du lun di au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 1 7h et le samedi de 9h à 12h.

Pour retirer un dossier à compléter, il n'est pas nécessaire de prendre rendez-vous.

Merci de votre compréhension.

HÔTEL DE VILLE DE MÂCON
Quai Lamartine
71018 CEDEX Mâcon

Accueil physique et téléphonique de l'Hôtel de Ville : du lundi au vendredi de 8h3 0 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 et le samedi de 9h00 à 12h00.

03 85 39 71 00
Allô Mairie : 0800 337 273

ESPACE PRESSE